

# TRANSPORT D'ÉQUIPEMENT ET DE BAGAGES À L'INTÉRIEUR DES AUTOBUS SCOLAIRES



**NOTRE PRIORITÉ**  
**PROTÉGER LES ÉLÈVES ET ASSURER LEUR SÉCURITÉ**  
Votre collaboration est essentielle!

## NORMES

Afin de protéger les passagers et d'assurer leur sécurité, le matériel qui n'est pas contenu dans le sac d'école ou le sac à dos et la boîte à lunch, doit être apporté à l'école ou à la maison par un autre moyen de transport.

### INTERDIT EN TOUT TEMPS!

Bâtons de hockey ou baseball  
Casques protecteurs  
Sacs de hockey  
Instruments de musique  
Chaudières (seaux)  
Planches à neige  
Planches à roulettes  
Raquettes  
Skis  
Traîneaux ou toboggans  
Trottinettes  
Travaux scolaires sur papier construction  
Valises, etc.



### OUI! C'EST PERMIS...

Le sac d'école ou le sac à dos - La boîte à lunch - Les patins à glace, à la condition qu'ils soient munis de protège-lames et mis dans un sac de grosse toile fermé.



## LA SÉCURITÉ DANS LE TRANSPORT DES ÉLÈVES, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

**En cas de non-respect de ces normes, votre conducteur est en droit de refuser l'embarquement.**

### AIDEZ VOTRE CONDUCTEUR À TOUJOURS S'ASSURER...

- De la protection des passagers contre toute blessure causée par la chute ou le déplacement des articles transportés.
- Du dégagement de l'allée centrale et des sorties d'autobus (aucun passager ou objet ne doit les obstruer).

**Centre  
de services scolaire  
de la Pointe-de-l'Île**

**Québec**



ENSEMBLE, ENGAGÉS VERS LA RÉUSSITE